

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 9 février 2024

DÉLIBÉRATION N° CD-2024/02/09-4/07

Commission n°4 – Solidarités

Commission n°1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion, de l'Habitat et de la Cohésion Sociale

OBJET : Avis du Conseil Départemental de Seine-et-Marne sur le projet de révision du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) 2024 – 2030

Le Département de Seine-et-Marne, comme les collectivités d'Ile-de-France, est appelé à donner son avis sur le futur Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (S.R.H.H.) qui fixe pour une durée de six ans les grandes orientations et objectifs dans ces domaines.

Le risque porté sur la préservation de l'équilibre seine-et-marnais en termes de logement social et d'hébergement, et le manque de moyens pour accompagner les objectifs du SRHH, conduisent le Département à émettre un avis défavorable.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale,

VU la loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, dite loi « DUFLOT 1 »,

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi « MAPTAM »,

VU le code de la construction et de l'habitation, notamment son article L.302-14 qui vient codifier les dispositions de la loi MAPTAM,

VU le projet de Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) tel qu'issu du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) du 30 novembre 2023 et soumis à consultation pour une durée de 3 mois,

VU le courrier de saisine du préfet de Région et de la présidente du Conseil régional, en date du 12 décembre 2023, sollicitant l'avis du Département de Seine-et-Marne sur le projet de schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) du 30 novembre 2023,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées

|

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'émettre un avis défavorable sur le projet de schéma régional du logement et de l'hébergement 2024-2030, compte tenu des réserves formulées.



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne

État des votes
DÉLIBÉRATION n°CD-2024/02/09-4/07

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEOIS - EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC a donné pouvoir à Mme Anne GBIORCZYK
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU a donné pouvoir à Mme Emma ABREU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER a donné pouvoir à Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Daisy LUCZAK
Mme Nathalie MOINE
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA a donné pouvoir à Mme Véronique VEAU
Mme Marie-Line PICHERY a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA
M. Jean-Louis THIERIOT a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI
Mme Virginie THOBOR a donné pouvoir à Mme Julie GOBERT
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'a pas pris part au vote (0) :

Etait ABSENT (0) :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Préfecture de la Seine-et-Marne

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2024-02-13(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: Département de seine et marne

N° de SIREN: 227700010

Numéro Acte de la collectivité locale: CD20240209-4-07

Objet acte: Avis du Conseil Départemental de Seine-et-Marne sur le projet de révision du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH) 2024 - 2030 -

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 9.2-Autres domaines de compétences des départements

Identifiant Acte: 077-227700010-20240209-CD20240209-4-07-DE

Rapport d'erreur(s):